

Maison d'Accueil Hospitalière « Le Figuier »

8 Rue du Figuier 49100 Angers



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 25 JUIN 2021

Membres votants

Présents : BRECHETEAU Joëlle - BOUHIRON Thérèse, BUSIN Paul, CARTRON Michel, CARTRON Dominique, CHAIGNAUD Virginie, LELIEVRE Christiane, SAMSON Jeanne-Marie, TRELLU Françoise, SOULARD Clotilde

Excusés avec pouvoir : BOUVET Marietta, JAN-CHAUVIN Marie, LEROYER M. Thérèse, LIAIGRE Geneviève, LIVENAIS Annie, MAROLLEAU Michel, MATIGNON Jacques, MORIER Maria, PHILIPPE-LE CORRE Martine, SOLTNER Laurence,

Excusée sans pouvoir : TUDOUX Maryse

Absentes : BOUREL- HERAULT Martine, CHARLES Aurore, CHARRIAU Elisabeth, COLOU Pierre-Yves, GALLOT Monique, GITEAU Jean-Claude, LE MIERE Etienne, LOUBET Désirée, MAUGE Michelle, RICHARD-HARDY Rose, ROBILLARD Marie, ROUSSEL Annie, VAUGOYEAU Chantal

Sur les 34 membres 20 sont présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut commencer le quorum étant atteint conformément aux statuts de l'Association.

Membres bénévoles

Présentes : GRIMAUULT Marie-Françoise – MOQUART Joëlle

Excusées : BUCHER Johanna, GAINARD Ghislaine, LAMOINE Marie-France, ROULLIER Caroline

Expert-comptable : Cabinet In Extenso représenté par Manon TRIRAPPELLE

ORDRE DU JOUR

- Rapport Moral
- Rapport d'activité
- Rapport Financier
 - par le trésorier
 - par notre expert comptable In Extenso
- Nos projets 2021
- Echanges

RAPPORT MORAL

➤ **La crise sanitaire :**

Michel CARTRON commente les éléments concernant la crise sanitaire :

Fermeture de la maison le 16 mars 2020

Dispositions immédiates :

Avec 5 bénévoles nous avons :

- Nettoyé toutes les VMC
- Réalisé l'entretien du plan de travail
- Nettoyé et désinfecté toutes les chambres, changé tous les oreillers et refait tous les lits
- Tri et désinfection des jouets et des livres
- Tri du linge de maison.

Consignes sanitaires :

- Réalisation des affiches, des flyers pour les résidents, une fiche de prévention à destination des bénévoles



Consignes sécurité
CHAMBRES



GESTES BARRIERES COVID-19
Adaptés à la maison des familles

Le GEL à disposition doit rester sur place
(ne pas l'emporter au départ)

Aérer la chambre 30 minutes tous les jours

Ne pas secouer les draps

En sortant de la chambre :

- Porter un masque
- Lavez-vous les mains

Accès aux étages :

- La montée sera en ascenseur
- la descente par les escaliers

Consignes sécurité

GESTES BARRIERES COVID-19

Adaptés à la maison des familles

Maison d'accueil hospitalière « Le Figuier »
8, rue du Figuier
49100 ANGERS
Tel : 02.41.72.59.00



5

Consignes sécurité
PARTIES COMMUNES

GESTES BARRIERES COVID-19
Adaptés à la maison des familles

Lavez-vous les mains fréquemment
(gel dans le salon ou savon aux toilettes)

1 famille maximum par table
(gardez toujours la même)

Désinfectez votre table et chaise
(produit à disposition)

Respectez une distanciation sociale
distance qui permet de ne pas être touché par les gouttelettes

Portez un masque

Consignes sécurité
CUISINE

GESTES BARRIERES COVID-19
Adaptés à la maison des familles

1 famille à la fois dans la cuisine

Lavez-vous les mains
(savon ou gel)

Faites votre vaisselle immédiatement :

- lavez avec le produit fourni par la maison
- essuyez avec le torchon remis à votre arrivée *(1 par famille à conserver en chambre)*
- lavez-vous les mains avant de ranger la vaisselle

Nettoyez les appareils utilisés
(fours, plaque, cafetière, bouilloire)

Mai 2020

6



Consignes sécurité
BENEVOLE COVID-19



LA PROTECTION DES BENEVOLES

- A part une « Ate » en barreaux (prête vit-o-vit avec le résident)
- Ates en place d'une Ate en priorité
- A disposition à charge permanente dans une pochette :
 - 3 masque de type chirurgical (durée 4 heures)
 - 1 gelant (pour passer les lingettes)
 - 1 fiche conseil (prévention à compléter et à faire dans la pochette)
 - 1 vitre / à nettoyer après chaque permanence
 - gel hydro alcoolique (savon, caillou, autres chambres)
 - lingettes déshuileuses
- Permanences : 1 par semaine en fin de d'après midi à la demande en fonction des arrivés/départs.

LES CONSIGNES AUX RESIDENTS

- Réservez d'un maximum 3 chambres (une 4ème serait exceptionnelle) pour familles d'habitants en Chocologie ou Mésotat (en 2 semaines dans un délai de 1er temps)
- Durée maximum 2 semaines (pour les résidents choisis)
- Remise du livret destiné aux résidents, si le logement entièrement avec rappel lors du vote.
- Affichage des consignes, dans la cuisine, les parties communes, les chambres.

LA NOUVEAUX GESTES

- Nettoyer la vitre pour le bénévole suivant
- Nettoyer le poste de travail de l'accueil (bureau, souris, clavier, stylo et autres)
- Aérer les parties du BDC (30 minutes)
- Nettoyage des parties communes : passages, portes, rampes / compléter et ADMI
- Préparer et mettre les petits déjeuners dans la cuisine (1 Boite de pain grillé sera distribués chaque semaine)
- Vigilance sur les éventuels symptômes des résidents (à diriger aux urgences)

7

Michel CARTRON développe ensuite les conséquences de la crise sanitaire :

- Financières (*développées lors du rapport financier*)
- Accueil des résidents
 - ✓ au **18 mai** réouverture limitée à 3 puis 4 chambres
 - ✓ séjour minimum d'une semaine
 - ✓ Peu de demande
 - ✓ Interventions non urgentes reportées
- Suppression pendant 2 mois des activités de l'ADMR
- Grande prudence des bénévoles
- Suppression d'une plage de permanence :
 - ✓ *Anciennes* : 9h30 / 12h30 - 16h / 19h - 19h / 22h
 - ✓ *Nouvelles* : 9h00 / 12h00 - 18h / 21h → *risque d'un service dégradé*
- Aménagement du bureau
 - ✓ Orientation de la table
 - ✓ Mise ne place d'un plexiglas
 - ✓ Affichage des consignes
- Equipement de produits fournis par le CHU
 - ✓ Gel hydro alcoolique
 - ✓ Visières
 - ✓ Masques
 - ✓ Lingettes
- Equipement acheté par la Maison
 - ✓ Gants
 - ✓ Lingettes
 - ✓ Thermomètre.

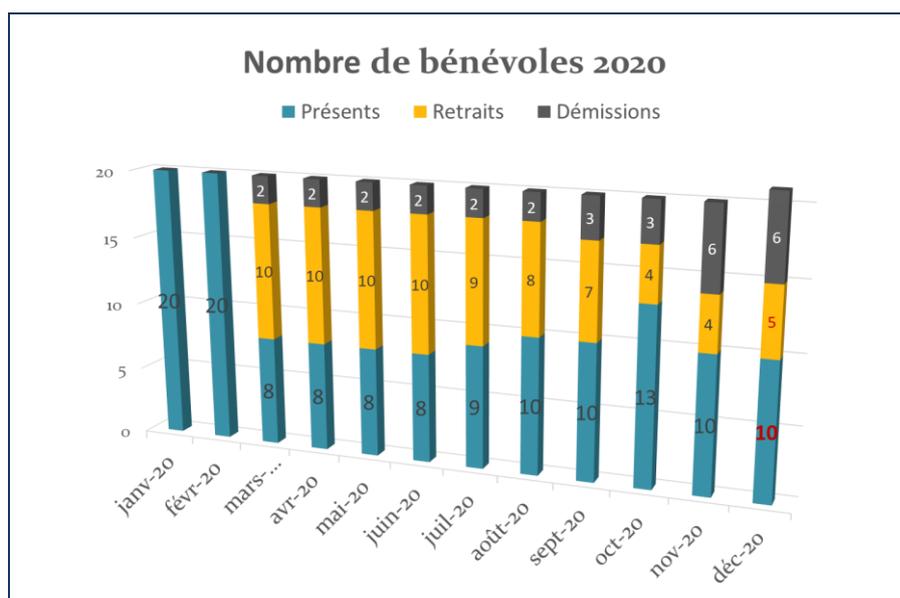
La réouverture et ses modalités le 18 mai 2020

- Une réouverture pour 4 chambres maximum
- Compte tenu des contraintes sanitaires exclusivement pour les longs séjours (plus de 8 jours)
- Un flyer comprenant les mesures à adopter remis et commenté lors de chaque arrivée
- Une reprise de l'ADMR à raison de 2 heures l'après-midi
- Le matin en l'absence de pain frais les résidents reçoivent à leur arrivée et au cours de leur séjour du pain grillé
- Un torchon par famille à garder dans leur tiroir ou leur chambre
- Une table dédiée à chaque famille
- Un sens de montée (en ascenseur) et de descente (par l'escalier)

Nos bénévoles

Paul BUSIN inique les effets du COVID sur nos effectifs de bénévoles

- au 1^{er} janvier : 20 bénévoles
- au 31 décembre : 10 bénévoles
- soit : 6 démissions – 5 bénévoles en retrait (attente vaccination) et 1 nouveau bénévole



Depuis le 31 décembre 2020 : 2 démissions (soit 8 depuis le 31 janvier 2020) - 3 arrivées : Joëlle en 2020 – Johanna et Marie-France en 2021.



Paul BUSIN rappelle la volonté d'accueillir les familles ayant un enfant en soin dans un établissement angevin, mais aussi assurer un climat familial et favoriser un courant de solidarité entre les résidents et les membres de l'Association.

Parcours d'intégration des bénévoles

Paul BUSIN précise également qu'un parcours d'intégration des bénévoles a été mis en place en 2020 afin d'apporter une formation complète, normée et écrite en un seul recueil en 3 étapes :

Découverte :

Création de la maison, organisation AGMF, la gestion des activités, le ménage, une présentation informatique

Acquisition :

Accueil téléphonique, accueil résident, la Wifi, calcul coût d'un séjour, saisie informatique, rôle Assistante Sociale, la facture, les formations passées.

Maitrise :

Le tuteur : permanences en duo avec son tuteur puis avec d'autres bénévoles puis permanence en autonomie.

Le bénévole arrivant aura la même personne comme formateur et tuteur.

Les formations seront dispensées en dehors du temps de permanence (2 heures)

Tarif au 1er janvier 2020

Paul BUSIN indique que la CARSAT a augmenté ses propositions de tarifs de 2,30 % pour l'année 2020.

Nous avons suivi leurs directives et avons appliqué ces derniers à effet du 1^{er} janvier 2020.

- *pour les résidents le tarif peut être dégressif en quatre tranches selon leurs revenus fiscaux de référence, la composition de la famille et les conventions signées avec les organismes sociaux :*

*8.35€ - 16,69€ - 25,04€ - **33.38€.***

A titre d'information le prix de la nuitée pour **2021** est de **33,60 €** soit une augmentation de 0,7% : *Soit : 8,40€ - 16,80€ - 25,20€ - 33,60€*

Approbation du rapport moral à l'unanimité

RAPPORT ACTIVITES

Travaux

Françoise TRELLU fait le point des travaux effectués pendant le confinement et des projets 2020

WIFI

Les deux routeurs ont été installés.

Peintures des portes

Début mai l'intégralité des portes des chambres, des salles de bains et celles du RDC ont été repeintes.

Les poutres de la C2 Jaune et C2 Bleue ainsi que celles du couloir du second étage ont été lasurées.

Sur les projets prévus en 2020

- Changements des matelas : demande faite auprès de « Tous contre le cancer »
- Terminal carte bleue

Fédération des maisons d'accueil Hospitalière

Françoise TRELLU informe les membres de **l'intervention de la Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalière (FMAH).**

La Fédération est intervenue auprès de la CNAM pour l'informer de la situation des Maisons qui pour certaines ont vu leur nombre de nuitées diminué entre 30 et 90% pendant le premier confinement. Ce taux n'a que très peu évolué pendant la seconde période de confinement et la situation financière est donc très critique.

La CNAM après étude a fait parvenir le 25 novembre 2020 à toutes les CARSAT et à la CRAMIF (*pour l'Île de France*) une note leur demandant de ne pas tenir du nombre de nuitées réalisées en 2020 mais de prendre le chiffre de 2019.

Elle leur permet également sur demande des Maisons de verser le solde de la subvention prévue pour 2019 au titre de l'année 2020 et le cas échéant de demander une aide exceptionnelle.

Le Figuier a fait cette demande et le solde a été versé fin décembre 2020. Notre trésorerie nous permet de ne pas demander d'aide exceptionnelle.

Expertise judiciaire

Françoise TRELLU relate les suites de l'expertise judiciaire

Fuites de la véranda

L'expert judiciaire a rendu son rapport fin décembre 2020 soit 21 mois après son expertise.

Les premiers éléments de ce rapport mettent en évidence la responsabilité de :

- SAS Ouest Serrurerie
- L'architecte Monsieur BRUNEL

Préconisations (extrait du rapport) :

- une reprise de l'ensemble sur toute la hauteur (*compris toiture*) de l'immeuble avec dépose des joints et cornières mis en place
- mise en place d'un profil d'habillage et d'étanchéité sur toute la hauteur et les rampants de la toiture
- Le rapport remis en décembre 2020 ne comportait aucune évaluation de la remise en état de l'intérieur de la Maison pour donner suite aux dégradations des plafonds, des murs etc.
- Des devis ont été réalisés à la demande de notre avocat et remis début janvier 2021.

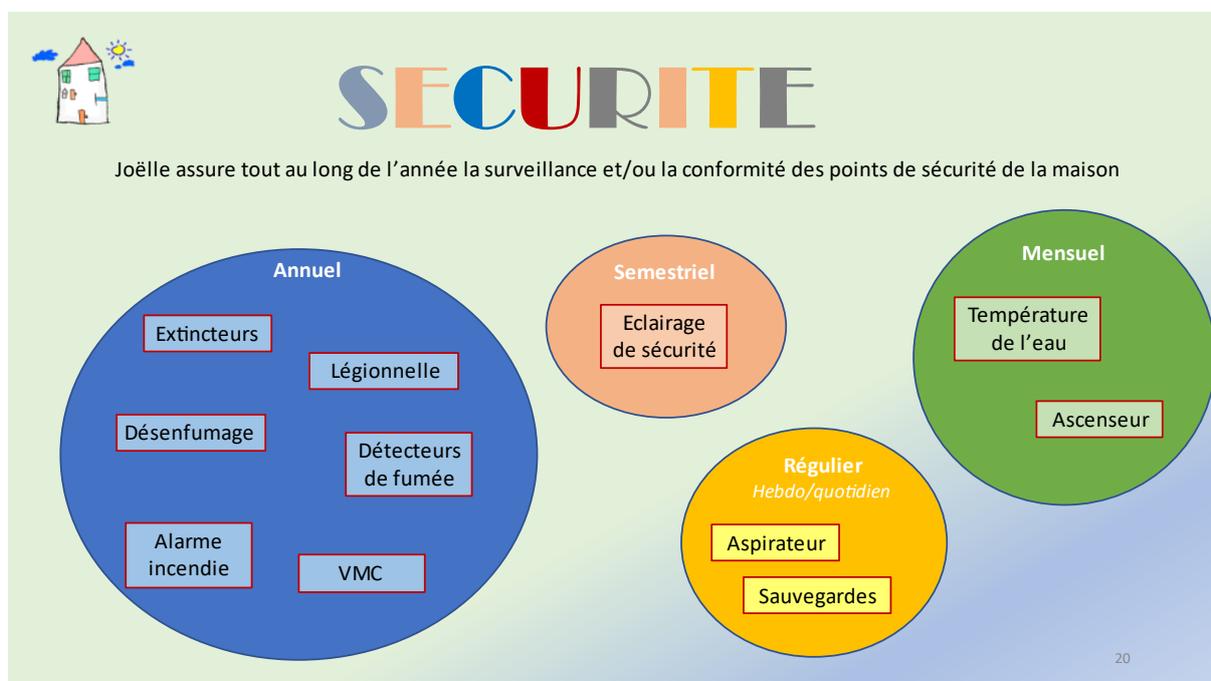
A ce jour

- Notre avocat reste dans l'attente du dépôt définitif du rapport de l'expert judiciaire Monsieur Cordier auprès du tribunal de Grande Instance.
- Plusieurs relances écrites lui ont été adressées sans succès.

A la demande de Jeanne-Marie SAMSON, Françoise TRELLU indique que les montants s'élèvent de 25 à 30 K€ pour la toiture et 10 k€ pour les autres travaux. Madame SAMSON précise que dans le cas d'un dommage ouvrage, la facturation doit être HT.

Sécurité

Joëlle BRECHETEAU présente les actions qu'elle assure tout au long de l'année : surveillance et/ou conformité des points de sécurité de la maison :

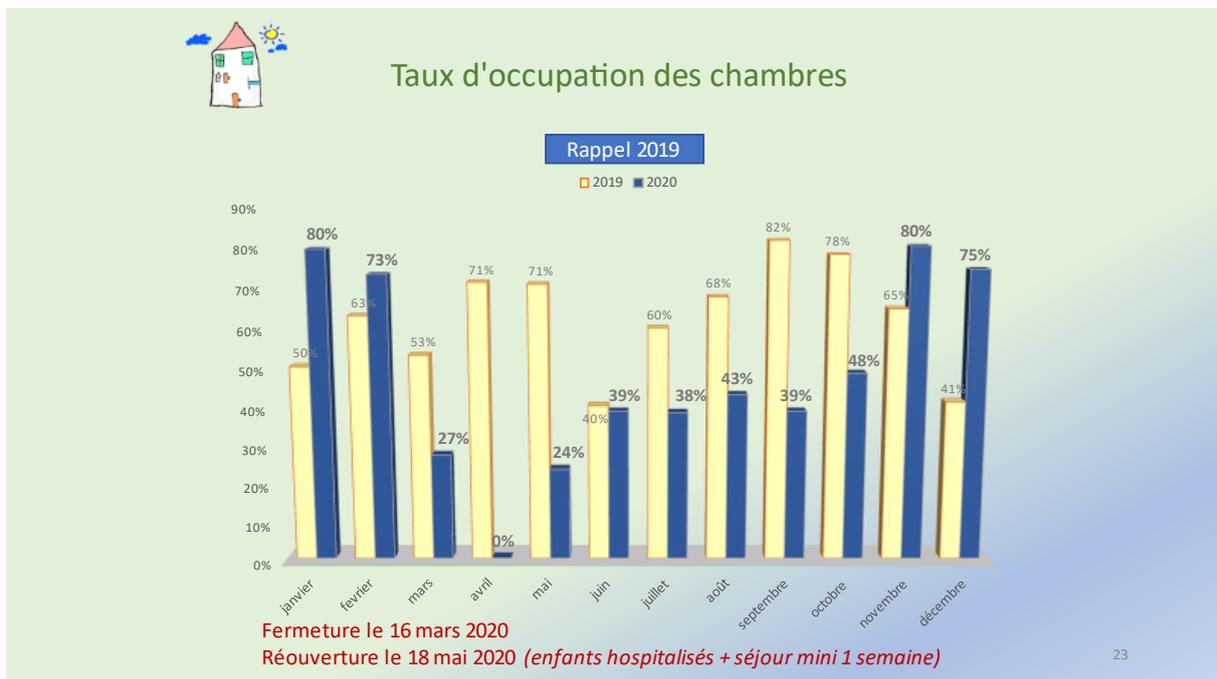
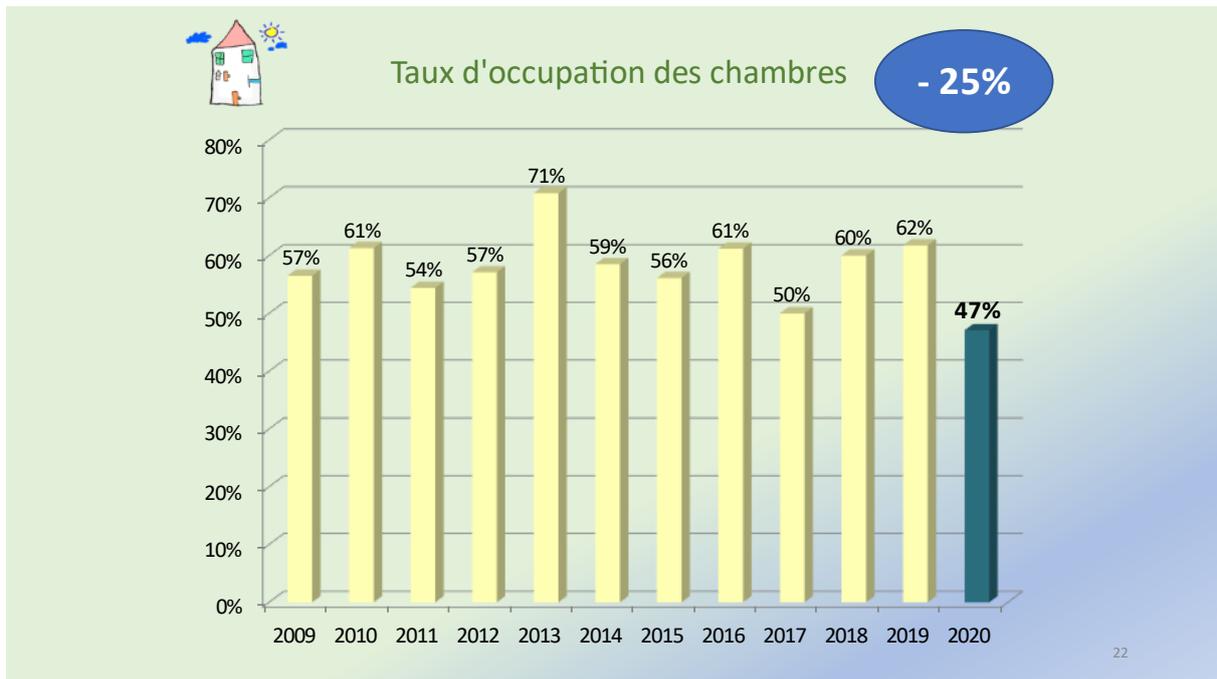


Les membres remercient Joëlle pour ce travail d'une grande importance pour la sécurité de tous.

Approbation du rapport d'activités à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

En sa qualité de Trésorier, Paul BUSIN présente le rapport financier comme suit :





Nombre de nuitées

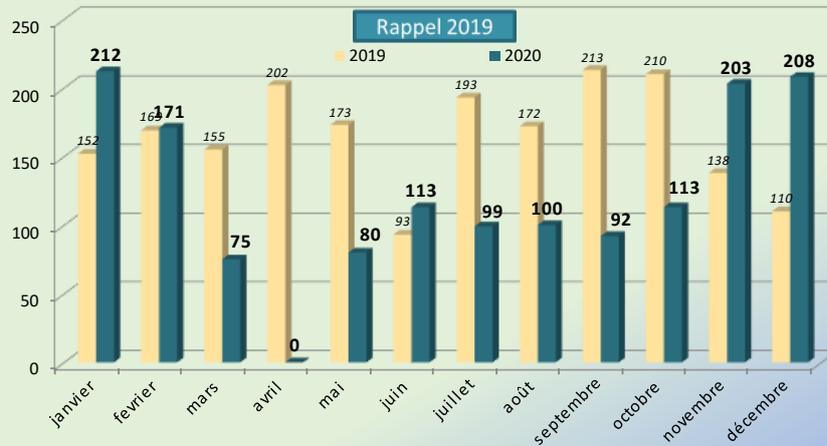
- 30%



24



Nombre de nuitées



Fermeture le 16 mars 2020

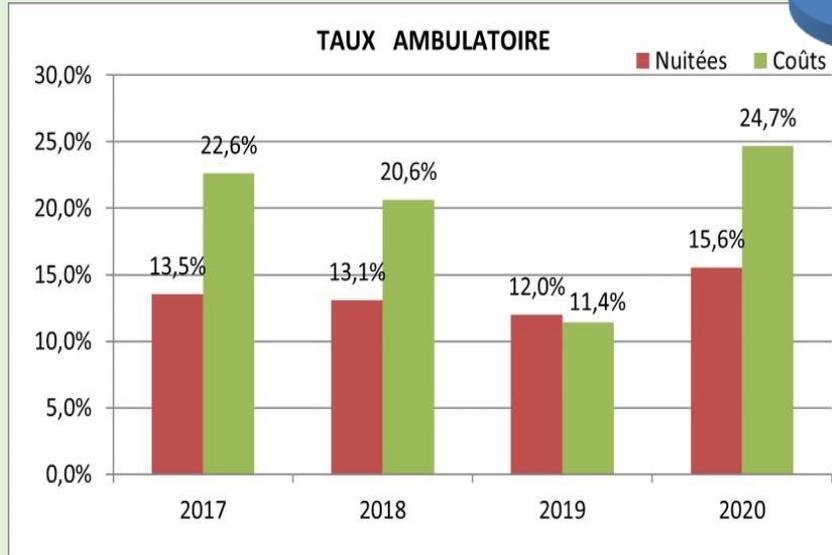
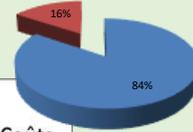
Réouverture le 18 mai 2020 (enfants hospitalisés + séjour mini 1 semaine)

25

Paul BUSIN précise que le taux d'occupation est en baisse de 25 % tandis que le nombre de nuitées est en baisse de 30 % (moins de personnes dans les chambres).



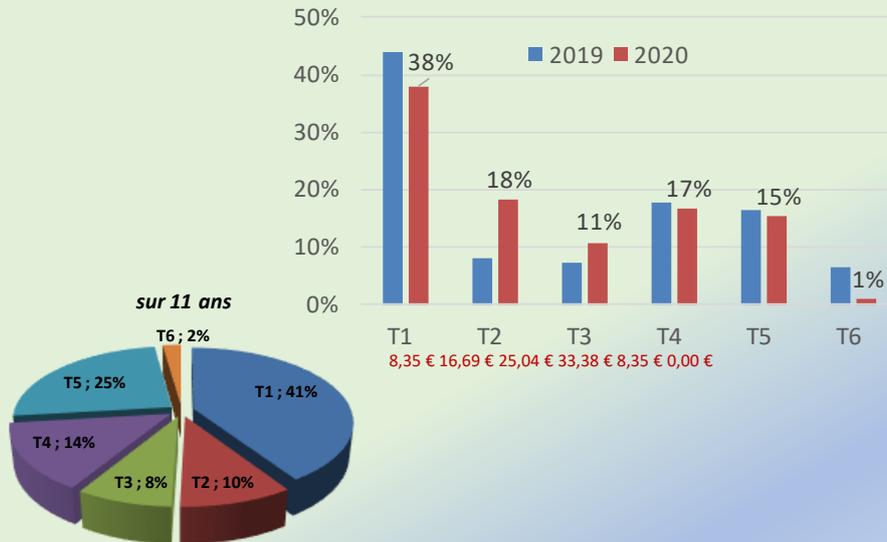
La situation de l'ambulatoire



26



Evolution des tarifs appliqués



27

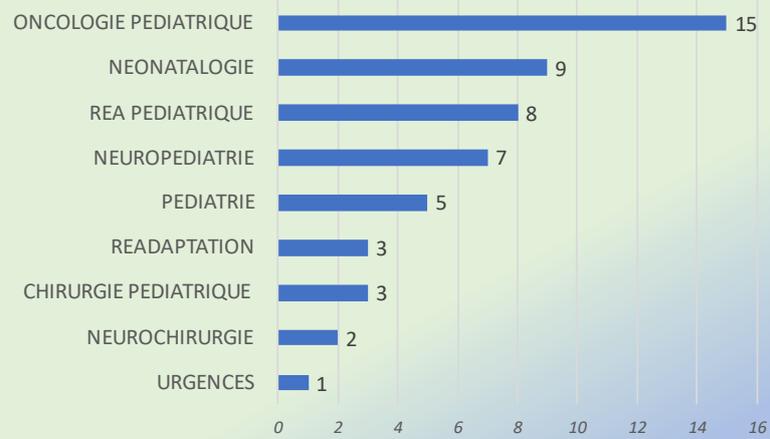
Paul BUSIN précise que l'Association maintient son objectif social puisque les T4 ne représentent que 15 %. Il indique que le T6 concerne des séjours pour des enfants de moins de 2ans.

A la question de Thérèse BOUHIRON sur les tarifs appliqués quand le dossier est confié à une assistante sociale et pris en charge par une association, Paul BUSIN répond qu'il s'agit du T1.



Services du CHU / Capucins

Enfants (53)

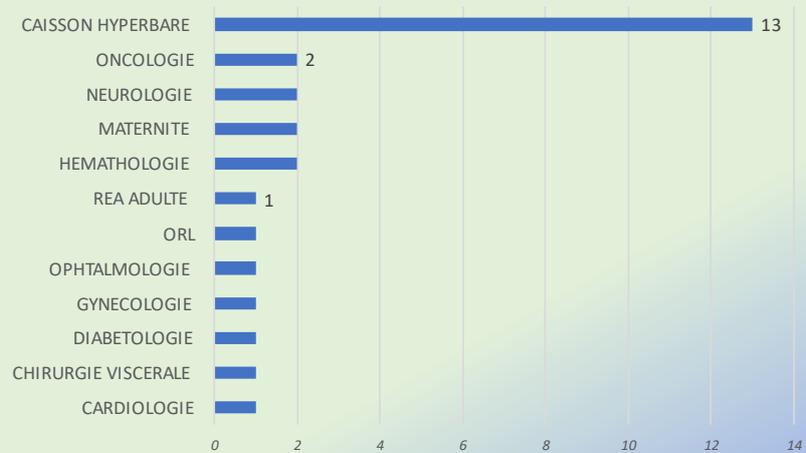


29



Services du CHU

Adultes (27)



30

RAPPORT FINANCIER IN EXTENSO

Manon TRIRAPELLE de la Société In Extenso présente les principaux indicateurs financiers

AGMF 49
ASSOCIATION

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2020	2019	Évolution
Subventions obtenues	43 251 €	35 690 €	+21,19% 🏆
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	➡
Dons, Mécénats, Legs	7 566 €	18 880 €	-59,93% ⚡
Total des ressources	50 817 €	54 570 €	-6,88% 😞

Subventions CARSAT et autres caisses en hausse de 21,19 %
Dons perçus : l'abandon des kms par les bénévoles s'élève à 6 886 € en 2020 contre 8 515 € en 2019.

32

AGMF 49
ASSOCIATION

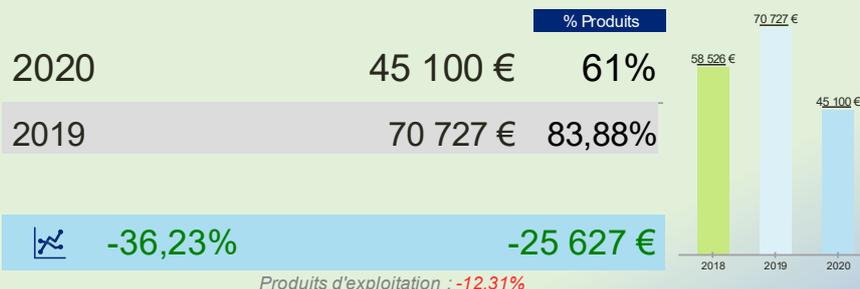
ACTIVITÉ GLOBALE

	2020	2019	Évolution
Ressources associatives	50 817 €	54 570 €	-6,88%
Prestations vendues	23 120 €	29 746 €	-22,28%
Produits d'exploitation	73 937 €	84 316 €	-12,31%
Contributions volontaires	40 562 €	55 974 €	-27,53%
Emplois contributions volontaires	40 562 €	55 974 €	0% ➡

- 1 466 nuitées en 2020
- 2 117 nuitées en 2019,
- 2 092 nuitées en 2018,
- 1 899 nuitées en 2017,

33

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Les charges de fonctionnement diminuent de 26 K € dont vous trouverez le détail ci-après :

- Nettoyage : - 8 K€, baisse des heures facturées par l'ADMR
- Déplacements : -8 K€ dont -3.7 K € lié aux 10 ans de l'association constatés en 2019

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2020	2019	Évolution
Fournitures consommables	10 707 €	12 434 €	-1 727 € -13,89%
Sous-traitance	209 €	459 €	-250 € -54,47%
Locations, Charges locatives	0 €	291 €	-291 €
Entretien, Réparations	8 129 €	12 568 €	-4 439 € -35,32%
Primes d'assurance	1 081 €	1 059 €	+22 € +2,08%
Intermédiaires et honoraires	1 033 €	1 089 €	-56 € -5,14%
Informations et communications	508 €	887 €	-379 € -42,73%
Déplacements, Réception	7 645 €	15 522 €	-7 877 € -50,75%
Frais postaux, Télécom.	1 277 €	1 640 €	-363 € -22,13%
Frais bancaires	140 €	110 €	+30 € +27,27%
Autres services extérieurs	14 371 €	24 667 €	-10 296 € -41,74%
TOTAL	45 100 €	70 727 €	-25 627 € -36,23%

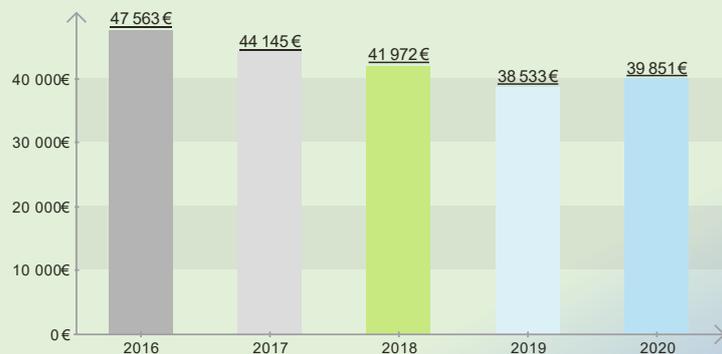
Manon TRIRAPPELLE précise que la baisse des prestations de l'ADMR se trouve dans les « autres services extérieurs ».

IMPÔTS ET TAXES



Taxe foncière de l'association

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS



Les investissements réalisés s'élèvent aujourd'hui à 681 615 € en valeur brute et 171 223 € en valeur nette.
Ces investissements font l'objet d'une dotation annuelle aux amortissements de 39 851 € qui vient impacter le résultat.(charges)

Les amortissements 2020 sont en hausse du fait de l'achat de la cuisine. A la demande de Jeanne-Marie SAMSON, Manon TRIRAPPELLE répond que les investissements subventionnés sont bien inclus dans les investissements amortis.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2020	2019	Évolution	
Produits d'exploitation	73 937 €	84 316 €	-10 379€	-12,31% ⚡
Marge globale	23 120 €	29 746 €	-6 626€	-22,28% ⚡
Charges de fonctionnement	45 100 €	70 727 €	-25 627 €	-36,23%
Impôts et taxes	915 €	902 €	+13 €	+1,44%
Charges de personnel	0 €	0 €	0 €	
Résultat d'exploitation	-12 150 €	-25 872 €	+13 722 €	+53,04%
Résultat financier	537 €	810 €	-273 €	-33,7%
Résultat courant	-11 613 €	-25 063 €	+13 450 €	+53,66%
Résultat exceptionnel	21 813 €	21 779 €	+34 €	+0,16%
Résultat de l'exercice	10 178 €	-3 283 €	+13 461 €	

38

Manon TRIRAPELLE présente ensuite la Trésorerie

REPARTONS DE VOTRE RÉSULTAT

Résultat de l'exercice 2020	10 178 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+39 851 €
Produits sans encaissement de trésorerie	-21 813 €
Moins-values sur cessions d'immobilisations	0 €
Capacité à générer de la trésorerie	28 216 €

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

Dotations aux amortissements des immobilisations : 39 851 €.
Amortissement des subventions d'investissement : 21 813 €.

L'excédent financier ressort à + 28 223 €, contre + 13 471 € en 2019.

40

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Financements externes : Ce qui est rentré		CAF : 28 216 €
Dons, Legs en nature	0 €	
Souscription d'emprunts	0 €	
Subventions d'investissements	+1 196 €	
Autres financements	0 €	
Total rentré	+1 196 €	
		A reporter : 29 412 €

Subvention association Soleil Afelt pour acquisition matériel

41

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DE VOS CHOIX DE FINANCEMENT

Besoins financiers : Ce qui est sorti		Report : 29 412 €
Investissements	-7 058 €	
Remboursements d'emprunts (Capital)	0 €	
Remboursements sur autres financements	0 €	
Total sorti	-7 058 €	
		A reporter : 22 354 €

- Investissements 2020:
- Achat de 4 ventilateurs DYSON 196 euros
 - Travaux de peinture pour 4 205,31 euros
 - Mise en place d'un réseau WIFI pour 1 456,19 euros
 - Parts sociales Caisse Epargne pour 200 euros

42

CETTE CAPACITÉ DOIT ÊTRE CORRIGÉE PAR L'ENSEMBLE DES DÉCALAGES LIÉS À L'EXPLOITATION

	Ratios	Variation	Impact sur la trésorerie
			Report : 22 354 €
Stocks		0 €	0 €
Créances usagers	12 jours	+17 €	-17 €
Dettes fournisseurs	9 jours	-2 837 €	-2 837 €
Autres créances		-12 153 €	+12 153 €
Autres dettes		-818 €	-818 €
Total des décalages			+8 481 €

Mouvement net de trésorerie : 30 835 €

43

SOLDE DE TRÉSORERIE

Solde de trésorerie au 31/12/2019	61 672 €
+ Mouvements de trésorerie 2020	+30 835 €
Solde de Trésorerie au 31/12/2020	92 507 €

La trésorerie s'élève à
Caisse épargne: 15 436.33 € en 2020 contre 3 373.88 € en 2019
Livret A Caisse épargne: 76 822.68 € en 2020 contre 57 865.85 € en 2019
Caisse : 233.29 € en 2020 contre 431.81 € en 2019

Parts sociales Caisse épargne: 20 700 € reclassées en immobilisations financières

44

Paul BUSIN ajoute que la subvention supplémentaire CARSAT n'a pas été demandé compte-tenu de la situation financière de l'Association mais que la subvention a été automatiquement majorée.

Approbation du rapport financier à l'unanimité

NOS PROJETS POUR 2021

Françoise TRELLU rappelle l'implication nécessaire des bénévoles avec cette citation du jour :

« L'implication de tous permet la réussite de cette belle maison, nous avons besoin de toutes les forces surtout en cette période de déficit de bénévoles »

Michel CARTRON demande quelle réponse peut-on donner pour des séjours d'une nuit. Thérèse BOUHIRON ajoute que les parents pourraient prendre une nuit pour « souffler un peu ». Dominique CARTRON indique que les soignants d'Oncologie peuvent contacter la Maison pour « valider » des demandes particulières.

Françoise TRELLU rappelle que la convention concerne « des séjours » et qu'il faut bien s'assurer des justificatifs d'hospitalisation.

Ce point sera revu en réunion de bureau.

Françoise TRELLU informe les membres des projets prévus pour 2021

- Changements des matelas : demande faite auprès de « Tous contre le cancer »
- Terminal carte bleue : à l'étude
- Relations CHU : institutionnellement le CHU n'est pas présent.

ECHANGES

Discussion autour de l'avenir de la Maison

Michel CARTRON explique que l'Association du MARGAT a transféré le bail emphytéotique du terrain à la FASSIC (Fondation d'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne). La FASSIC gère les biens appartenant aux communautés religieuses.

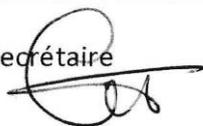
Une rencontre avec le Directeur de la FASSIC a eu lieu, celui-ci sera facilitateur en cas de projet d'évolution de la Maison des Familles.

Il n'y a pas d'autres questions.

La séance est levée à 19h15

Christiane LELIEVRE

Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and some smaller loops.

Françoise TRELLU

Présidente

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'F' with a long horizontal line extending to the right.